



Vente d'une maison, versement des fonds

Par **ILHE Deborah**, le **10/07/2017** à **14:38**

Bonjour,

Dans le cadre de la succession de ma grand-mère, nous avons mon père (son gendre qui a hérité des parts de ma mère au décès de cette dernière) et moi hérité de la maison de ma grand-mère.

Nous signons l'acte de vente de cette maison mercredi, mais c'est notre notaire, qui n'assistera pas à la vente, qui va se charger du versement de l'argent.

Existe-t-il un délai à ce niveau-là pour le virement des fonds ?

Merci d'avance,

Cordialement,

Déborah